



SEANCE DU 17 JANVIER 2023

N° 2023-02

Nombre de membres :

- en exercice : 11
- présents : 7
- votants : 8

L'an deux mille vingt-deux, le **dix-sept janvier**, à dix-huit heures **trente**, le conseil d'administration du C.C.A.S. de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Fartoz,

sous la vice-présidence de Mme Laetitia PERROQUIN

Date de convocation du conseil d'administration : 10 Janvier 2023

Présents : M. BIELOKOPYTOFF Thomas, Mme ESCOLANO Floriane, , Mme GRINGOZ Claude, Mme LAGHA Rabia, Mme MUGNIER Séverine, Mme PERROQUIN Laetitia, Mme PORCEILLON Nolwen

Pouvoir : Mme BERNERD Monique donne pouvoir à Mme MUGNIER Séverine

Excusés : Mme GHASNAVI Leyla

Absents : M. KAWA Yannick, Mme DURBEUIL Catherine,

Secrétaire de séance : Mme ESCOLANO Floriane

Objet : AIDE EXCEPTIONNELLE – FACTURE HONORAIRE AVOCAT

Le Conseil D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré

SUR le rapport de la Vice-Présidente,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de l'action sociale et des familles,
VU l'article L.1612-1 du CGCT autorisant une Collectivité Territoriale, jusqu'à l'adoption de son budget, le recouvrement des recettes et l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,
VU le rapport établi le 9 Novembre 2022 par le Pôle Médico-Social de LA BALME-DE-SILLINGY sur la situation de Madame T. domiciliée à LA BALME DE SILLINGY et la dette HONORAIRE AVOCAT s'élevant à 489€.

ADOpte

ART. UNIQUE : Il est validée l'attribution d'une aide financière de 489 € (quatre-cent-quatre-vingt-neuf euros) pour la participation au paiement de des honoraires d'avocat de Mme T, demandé par le Pôle Médico-Social.

Délibéré en séance, à LA BALME DE SILLINGY, les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Délibération 2023-02 rendue exécutoire
En vertu de l'article L2131-1 du
CGCT après mise en ligne sur
le site internet de la mairie
et réception en préfecture en date du
03/02/2023



Laetitia PERROQUIN

La secrétaire de séance



Floriane ESCOLANO

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle
30 JAN. 2023

ARRIVÉ
2